

DECISION DU
11/10/2018



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° E18000165/31

VILLE DE PLAISANCE DU
TOUCH
REÇU LE

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULOUSE

16 OCT. 2018

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

SERVICE URBANISME

Décision désignation commission ou commissaire

Vu enregistrée le 11/10/2018, la lettre par laquelle M. le Maire de la Commune de Plaisance du Touch demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

la 5ème modification du plan local d'urbanisme de la commune de Plaisance du Touch ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2018 ;

Vu l'arrêté de délégation du 1er septembre 2018 de la présidente par intérim du tribunal administratif de Toulouse ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Jean-Paul MARCHIONI est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 3 : La présente décision sera notifiée à M. le Maire de la Commune de Plaisance du Touch et à Monsieur Jean-Paul MARCHIONI.

Fait à Toulouse, le 11/10/2018

Le magistrat délégué



Valérie QUÉMENER